

**Voici le deuxième numéro de votre gazette municipale :** c'est avec plaisir que nous vous retrouvons. À chaque parution, vous y retrouverez le portrait d'un commerçant ou d'un artisan, la présentation d'une association, un projet de la commune, le travail d'une commission municipale et l'agenda du trimestre.

Elle est faite pour vous, mais aussi avec vous : vos idées et vos suggestions nous aideront à la faire vivre. Bonne lecture !

## L'AGENDA DU TRIMESTRE

### SEPTEMBRE

**12** **Concours de belote**  
SAM. Comité des Fêtes

**30** **Assemblée générale**  
MER. L'Éventail

### OCTOBRE

**3** **Concours de belote**  
SAM. Les Boutons d'Or

**4** **Randonnée équestre**  
DIM. Haras Saint-Thomasais

**10 & 11** **24<sup>e</sup> Sainthomacaise**  
Club de 4x4 · fête annuelle

**18** **Repas dansant**  
DIM. Les Boutons d'Or

**24** **Fête des vendanges**  
SAM. Comité des Fêtes

**24 & 25** **Octobre Rose**  
Team Off Road

### NOVEMBRE

**21 & 22** **Théâtre**  
Fêtes et Culture en Saintonge

**21 & 22** **Week-end franchissement dans la boue**  
Team Off Road

### DÉCEMBRE

**6** **Marché de Noël**  
DIM. Comité des Fêtes

**20** **Journée tout-terrain et repas de fin d'année**  
DIM. Team Off Road

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

2 place des Anciens Combattants  
**05 46 86 03 40**  
Du lundi au vendredi, 8h45 – 12h15  
mairie@sainthomasdeconac.fr  
sainthomasdeconac.fr · IntraMuros

### Agence postale communale

Même adresse que la mairie  
**05 46 04 74 61**  
Du lundi au vendredi, 8h15 – 12h15

### France Services

**05 46 49 26 99**  
Mardi au jeudi 9h – 12h et 14h – 17h  
Lundi 14h – 17h · Vendredi 9h – 12h

### Permanence de mathématiques

Christine Martin, enseignante au lycée de Pons.  
Mercredi 17h – 19h · salle basse de la mairie  
Gratuit, collège et lycée · dès le 1<sup>er</sup> octobre

### Bibliothèque

Mardi 16h30 – 18h30  
Jeudi et vendredi 10h – 12h

## ◆ RETOUR SUR

## Une belle rencontre, de Royan à Sète en handbike



Tony Moggio et les cyclistes de Saint-Thomas Estuaire, entre Mortagne et la Grange d'Allouet.

**D**evenu handicapé à la suite d'un accident de rugby, Tony Moggio s'est lancé un défi : rallier Sète depuis Royan par le canal des Deux Mers. Il a contacté notre commune pour l'arrivée de sa première étape.

Ce mercredi 10 juin, il est parti de Royan à 10 heures en handbike, un fauteuil propulsé par la force des bras. Vincent Delage et le club de vélo Saint-Thomas Estuaire l'ont accompagné de Mortagne à la Grange d'Allouet. Accueillis devant la fontaine par Monsieur le Maire, ils se sont vu offrir une collation.

Le lendemain, Christian Raignier lui a présenté Jacques Bossis, coureur de notre région qui a porté le maillot jaune du Tour de France : les deux sportifs ont longuement échangé.

Ces étapes ont été filmées pour un documentaire sur le handicap et le dépassement de soi. Merci au club de vélo : cette journée restera gravée dans nos mémoires.

— Vincent & Marie-Hélène

## ◆ VOS SERVICES DE PROXIMITÉ

## France Services fête sa première année

Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, l'Espace France Services de Saint-Thomas-de-Conac vous accompagne au quotidien dans vos démarches administratives : retraite, CAF, France Travail, Assurance Maladie, MSA, impôts, papiers d'identité ou carte grise.

Notre équipe vous accueille, vous informe et vous aide à faire vos démarches en ligne, en toute confidentialité.

**Au cours de cette première année, l'Espace a accompagné plus de 1 000 personnes.** Que vous soyez à l'aise avec l'ordinateur ou non, poussez la porte : nous prenons le temps pour vous.

Gratuit, avec ou sans rendez-vous · 5 place des Anciens Combattants · 05 46 49 26 99

## ◆ À LA RENCONTRE DE NOS ASSOCIATIONS

**L'ACCA, la chasse au village depuis 1967****Q Pouvez-vous présenter votre association en quelques mots ?**

Il s'agit de l'ACCA, l'Association Communale de Chasse Agréée, fondée en 1967.

**Q Quelles sont vos principales activités ?**

C'est une association de loi 1901. Elle a pour but, dans le cadre du code de l'environnement, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse tout en contribuant à la conservation de la faune et de la flore sauvages.

**Q Quels sont les rendez-vous incontournables de l'année ?**

La période de chasse est fixée du 13 septembre au 30 mars, les dates pouvant varier selon le gibier. Les jours de chasse sont le mercredi et le dimanche. L'année débute par une assemblée générale, le 20 juin, afin de préparer l'ouverture de la mi-septembre.

Sur l'année écoulée, l'association a réalisé 6 lâchers de faisans, 3 lâchers de perdrix, 2 contrôles tuberculose sur les sangliers, 2 chasses à courre au chevreuil, une au lièvre et une au sanglier. Il y a eu 40 battues de régulation : 26 sangliers, 30 che-

**L'ASSOCIATION EN BREF**

|           |                                   |
|-----------|-----------------------------------|
| Nom       | A.C.C.A. de Saint-Thomas-de-Conac |
| Président | Dominique Perdriaud               |
| Création  | 1967                              |
| Adhérents | 110 sociétaires                   |
| Saison    | Du 13 septembre au 30 mars        |
| Jours     | Mercredi et dimanche              |
| Contact   | 06 18 57 16 05                    |

vreuils et 440 ragondins. Ces chiffres sont fixés par l'OFB, l'Office Français de la Biodiversité. L'association peut aussi être appelée pour la préservation des cultures.

**Q Combien d'adhérents font vivre l'association ?**

110 sociétaires, dont 93 en petit gibier et 26 en gros gibier. Outre le permis de chasse national ou départemental, qui est obligatoire, une formation sécurité décennale est indispensable.

**Q Quel projet souhaitez-vous mettre en avant cette année ?**

Un accent important est toujours mis sur la sécurité des personnes : ce sera à nouveau l'objectif de cette année.

**Q Comment peut-on rejoindre ou soutenir votre association ?**

Des dons sont possibles, comme dans toute association de loi 1901. Ils servent directement à l'achat de colliers.

**Q En une phrase, pourquoi venir vous découvrir ?**

Venez nous découvrir ! Pour se faire sa propre opinion et sortir des idées reçues, une sortie découverte peut être organisée.

## ◆ LA VIE DE L'ÉCOLE

**C'est la rentrée ! Vingt élèves et une classe qui grandit**

Premier rassemblement dans la cour, le 1<sup>er</sup> septembre.

Ce premier septembre, Anne-Marie Joubert et Ericka Coulon ont accueilli Séverine Chotard, qui les rejoint pour accompagner vos enfants tout au long de cette année scolaire 2026.

Cette rentrée voit les effectifs augmenter de façon significative : ce sont désormais 20 enfants qui se répartissent entre les classes de CE2, CM1 et CM2.

Le SIVS (Syndicat Intercommunal de Vie Scolaire), que je préside, regroupe les communes de Saint-Thomas-de-Conac et de Saint-Ciers-du-Taillon. Cette dernière connaît elle aussi une hausse de ses effectifs, ce qui permet d'envisager l'avenir de nos écoles avec un peu plus de sérénité.

Je souhaite que vous soyez nombreux à participer aux prochaines réunions de parents : autant d'occasions de vous présenter l'organisation et les activités de nos écoles. Dans l'attente de partager ces moments avec vous...

— H. Sciard, maire et président du SIVS  
D. Roy, maire de Saint-Ciers-du-Taillon

## ◆ À LA RENCONTRE DE NOS COMMERÇANTS

**Marine Texier :** « Venez, même si c'est juste pour discuter »

Elle a ouvert Marine loves au bourg cet été. En trois mots, elle décrit sa boutique comme accessible, à l'écoute et féminine.

**MARINE LOVES**

|               |                                                                      |
|---------------|----------------------------------------------------------------------|
| Adresse       | 75 Le Bourg, Saint-Thomas-de-Conac                                   |
| Téléphone     | 07 66 71 30 97                                                       |
| Boutique      | Prêt-à-porter femme, avec une sélection homme                        |
| Ouverture     | Mardi, jeudi et vendredi 10h – 12h et 14h – 17h45 · Samedi 10h – 12h |
| Fermeture     | Lundi, mercredi et dimanche                                          |
| Site internet | <a href="http://www.marineloves.com">www.marineloves.com</a>         |

**Q Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

J'ai toujours travaillé dans le commerce, en boutique comme dans le e-commerce, et je suis également dans l'entrepreneuriat depuis plusieurs années. J'avais depuis longtemps l'envie d'ouvrir ma propre boutique, mais cela me paraissait inaccessible. Aujourd'hui, toutes les conditions étaient réunies pour me lancer, avec notamment le soutien précieux de mon conjoint, Quentin. À un moment, tout s'est aligné pour que je puisse enfin réaliser ce projet. Je me suis dit : pourquoi pas ?

**Q Pourquoi avoir choisi Saint-Thomas-de-Conac ?**

Parce que nous habitons ici et que nous adorons notre village. Il y a aussi peu de commerces et de services à proximité, alors je trouve important de faire vivre le village. Saint-Thomas-de-Conac a été très commerçant autrefois et j'aimerais contribuer, à mon échelle, à lui redonner cette dynamique. J'y crois vraiment !

**Q Qu'avez-vous envie d'apporter aux habitants ?**

J'ai envie que les clientes se sentent comme chez elles, sans jugement et en confiance. Qu'elles puissent trouver de jolis vêtements, féminins et confortables, à des prix accessibles. Mais surtout, j'ai envie que ce soit un lieu d'échange et de proximité.

**Q Quel est votre plus grand défi aujourd'hui ?**

J'en ai deux : faire décoller le site internet et continuer à faire venir régulièrement de nouvelles clientes en boutique. Et

maintenant que je propose aussi une sélection homme, j'aimerais réussir à faire venir davantage de messieurs !

**Q Qu'est-ce qui vous réjouit le plus depuis l'ouverture ?**

La gentillesse des gens et la confiance qu'ils m'accordent. Certaines personnes viennent acheter, mais prennent aussi le temps de parler de leur vie. J'aime beaucoup cette proximité : on ne vient pas seulement pour acheter, mais aussi pour échanger et parfois trouver une écoute sincère.

**Q Vous êtes aussi conseillère municipale : qu'est-ce qui vous a donné envie de vous investir ?**

J'avais envie de mieux comprendre le fonctionnement d'une commune et surtout de pouvoir m'investir et aider, à mon niveau, dans la vie du village.

**Q Qu'est-ce qui peut dynamiser un petit village comme le nôtre ?**

Les commerces, les associations, les événements et surtout les échanges entre les habitants. Il faut créer des occasions de se retrouver et donner envie aux gens de faire vivre leur village.

**Q Que diriez-vous à une habitante qui n'a jamais poussé la porte ?**

Venez ! Même si c'est juste pour regarder, discuter ou boire un petit café. La porte est toujours ouverte et vous serez toujours la bienvenue.

## ◆ LES PROJETS DE LA COMMUNE

**Lotissement des Chênes :** quatre parcelles bientôt disponibles

Suite à l'obtention du permis d'aménager, nous allons pouvoir lancer l'appel d'offres portant sur la viabilisation de la première tranche du futur lotissement des Chênes, route de Sainte-Ramée.

Quatre parcelles seront disponibles à la vente pour accueillir de nouveaux habitants à Saint-Thomas-de-Conac.

Lors de sa réunion du 13 octobre 2025 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer le prix de vente au mètre carré des lots 1 à 4, d'une surface totale de 2 436 m<sup>2</sup>, à 33,00 € HT, soit 39,60 € TTC.



Les quatre lots, de 620 à 690 m<sup>2</sup> (plan ECTAUR).

Renseignements et réservations : mairie de Saint-Thomas-de-Conac, 2 place des Anciens Combattants · 05 46 86 03 40

## ◆ LES COMMISSIONS MUNICIPALES

**Communication :** *quatre regards pour mieux faire vivre notre village*

De gauche à droite : Yann Boucaud, Laure Bouteiller, Hughes Sciard et Sophie Coulon.

**N**ous sommes quatre élus réunis au sein de la commission Communication de la mairie : Hughes Sciard, maire, Sophie Coulon, conseillère municipale et responsable de la commission, Laure Bouteiller et Yann Boucaud, conseillers municipaux.

Notre objectif est simple : mieux informer, mieux partager et surtout mieux faire connaître la vie de notre commune et de ceux qui la font vivre au quotidien.

La communication municipale ne doit pas seulement transmettre des informations. Nous souhaitons en faire un véritable lien entre la mairie et les habitants, mais aussi entre les habitants eux-mêmes.

À travers la gazette, les informations municipales, les événements, les associations, les projets de la commune et les initiatives locales, nous voulons mettre en lumière tout ce qui fait la richesse de Saint-Thomas-de-Conac.

Nous souhaitons également donner davantage de place aux habitants : leurs histoires, leurs idées, leurs passions, leurs activités. Car un village, ce ne sont pas seulement des bâtiments et des rues : ce sont avant tout les personnes qui y vivent et qui le font vivre.

Dans les prochains mois, nous réfléchirons à de nouveaux moyens de communication, notamment à travers les réseaux sociaux, afin de partager plus facilement les actualités de la

commune, en fonction des besoins et des attentes des habitants.

Cette commission se veut avant tout à l'écoute : toutes vos idées, suggestions, remarques ou propositions sont les bienvenues. Notre ambition : une communication simple, conviviale, accessible et à l'image de notre village. Et surtout, nous espérons que cette gazette sera la vôtre !

— La commission Communication

## EN SOUVENIR

**Joël Péraud**

Agent technique de notre commune depuis quelques mois, Joël Péraud s'est éteint en ce début de septembre 2026...

Il nous laissera le souvenir d'un collaborateur discret et consciencieux, toujours prêt à rendre service.

Amoureux de notre région et passionné par la faune et la flore, sa camaraderie joviale nous manquera !

Amitié et soutien à son frère Philippe !

Le conseil municipal

« La gazette se referme, mais la vie de la commune continue ! Merci pour votre lecture, prenez soin de vous... et rendez-vous au prochain numéro ! »

PROCHAINE GAZETTE : MI-DÉCEMBRE 2026